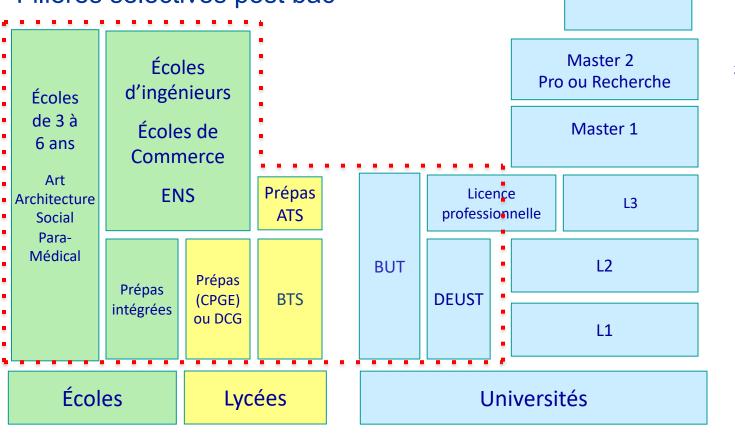
Informations sur l'orientation post-bac et Parcoursup

LAVP, 20 janvier 2024

Schéma des Etudes Supérieures





Doctorat = +8 480 crédits (ECTS)

Doctorat (6 semestres)

Master = 300 crédits (ECTS)

+5

+3

Licence = 180 crédits (ECTS)

Nb d'années d'études

• Prendre conseil auprès des **professeurs**

- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers

CITÉ DES MÉTIERS INFORMATION ET CONSEIL SANS RENDEZ-VOUS

Bienvenue à la Cité des métiers!



Espace de ressources et de **conseils** dédié à l'**orientation** et la vie **professionnelle**, en accès libre, anonyme et gratuit pour tous les publics, la Cité des métiers vous aide à préparer votre avenir professionnel en vous proposant de nombreux services!

Vous cherchez une idée de métier, où vous orienter après la 3ème, quelles études poursuivre, vous y retrouver sur Pacoursup? Vous cherchez un emploi, un stage, un contrat en alternance? Vous souhaitez vous former, vous reconvertir? Vous aimeriez créer votre entreprise? Vous avez une question concernant le droit du travail?

Que vous soyez jeunes ou déjà engagés dans la vie professionnelle, avec ou sans emploi et quelque soit votre lieu de résidence, la Cité des métiers peut vous aider! lci vous pourrez :

- Echanger avec un conseiller, lors d'entretiens gratuits, anonymes et sans RDV, sur place ou à distance.
- Consulter nos ressources documentaires, sur place ou à emprunter gratuitement.
- Participer à des événements réguliers : ateliers, rencontres-débats, forums...
- Utiliser nos espaces de travail (40 PC, WIFI, imprimantes)

https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers

CITÉ DES MÉTIERS ECHANGER AVEC UN CONSEILLER

A la Cité des métiers, nous vous accueillons quelque soit votre statut, votre âge ou votre lieu de résidence! Si vous avez une question sur votre orientation ou votre vie professionnelle, vous êtes accueillis sans RDV, de façon anonyme et gratuite par l'un de nos "pôles de conseil":

Choisir son orientation

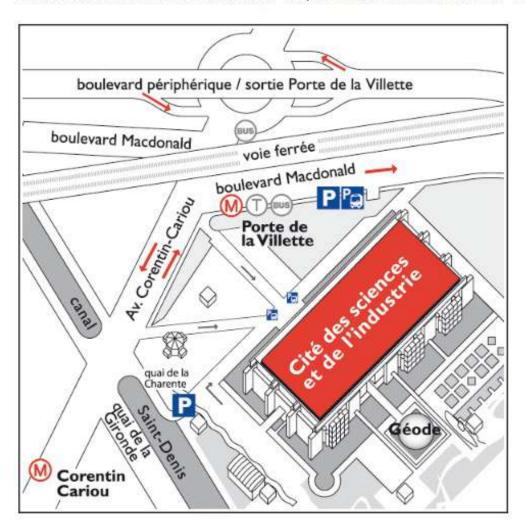
Pour préciser ses intérêts, définir ses choix ; découvrir le monde professionnel et les métiers ; élaborer un projet d'études et de formation ; connaître le fonctionnement du système éducatif... Des conseillers d'orientation répondent à vos questions sur ces thématiques.

- Sur place du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 12h à 18h sans RDV. Pas d'offre à distance actuellement.

CITÉ DES MÉTIERS

Adresse:

Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris.



- Prendre conseil auprès des **professeurs**
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars (14h 18h)

- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars (14h 18h)
- Participer au **salon de l'Etudiant** (les 2, 3, 4 février, Porte de Versailles) et aux **portes ouvertes** des formations et des universités qui m'intéressent : la plupart ont lieu les samedis entre le 27 janvier et le 2 mars.

Les JPO dans les universités d'Ile-de-France

Source: https://www. oriane.info/si tes/ default/files/ 201709/Univ_JPO 2024.pdf

Académie de Versailles

Université Paris Nanterre

- Toutes disciplines : JPO le 7 février 2024
- suio@liste.parisnanterre.fr
- www.parisnanterre.fr

Université

Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

- ▶ Santé : JPO le 7 février 2024
- ► Toutes les autres disciplines : IPO le 27 janvier 2024
- doip.defip@uvsq.fr
- www.uvsq.fr

Université d'Evry-Val-d'Essonne

- Toutes disciplines : IPO le 3 février 2024
- doip@univ-evry.fr
- www.univ-evry.fr

Université Paris Saclay

- Toutes disciplines : JPO le 3 février 2024
- accueil.oip@universite-paris-saclay.fr
- universite-paris-saclay.fr

Université CY Cergy Paris

- Toutes disciplines : JPO le 27 janvier 2024
- doip@ml.u-cergy.fr
- cyu.fr

Académie de Paris

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- Droit Science Po: JPO le 3 février 2024
- Toutes les autres disciplines : JPO le 2 mars 2024
- scuio@univ-paris1.fr
- pantheonsorbonne.fr

Université Paris Panthéon-Assas

- Centre Vaugirard, toutes disciplines : JPO le 20 janvier 2024
- Centre Melun, toutes disciplines : JPO le 27 janvier 2024
- cio@u-paris2.fr
- www.u-paris2.fr

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

- Toutes disciplines : IPO le 3 février 2024
- ► sio@sorbonne-nouvelle.fr
- www.univ-paris3.fr

Sorbonne Université

▶ sorbonne-universite.fr

Lettres:

- ▶ IPO le 3 février 2024
- lettres-scuioip@sorbonne-universite.fr

Sciences:

- ▶ JPO le 3 février 2024
- sciences-dfipve-soi @sorbonne-universite.fr

Santé:

- ▶ JPO le 3 février 2024
- medecine-dfs-soi @sorbonneuniversite.fr

Université de Paris Cité

- Toutes disciplines : JPO le 3 février 2024
- oreo@u-paris.fr
- u-paris.fr

INALCO

- Toutes disciplines : JPO le 10 février 2024
- sioip@inalco.fr
- inalco.fr

Académie de Créteil

Université

Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

- Toutes disciplines : JPO le 3 février 2024
- scuio@univ-paris8.fr
- www.univ-paris8.fr

Université Paris-Est Créteil

- Toutes disciplines: JPO le 27 janvier 2024
- orientation@u-pec.fr
- www.u-pec.fr

Université Sorbonne Paris Nord info.

- Toutes disciplines : JPO le 3 février 2024
- voie@univ-paris13.fr
- www.univ-paris13.fr

Université Gustave Eiffel

- Toutes disciplines : JPO le 3 février 2024
- sio@univ-eiffel.fr
- univ-gustave-eiffel.fr

- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars
- Participer au salon de l'Etudiant et aux portes ouvertes des formations et des universités
- Utiliser des ressources numériques publiques et gratuites :
- ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé

 www.monorientationenligne.fr qui permet à chaque lycéen d'échanger par
 tchat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs.

www.monorientationenligne.fr



Égalité Fraternité



Des conseillers et conseillères sont à votre écoute. Un service gratuit d'aide personnalisée.



L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.

- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars
- Participer au salon de l'Etudiant et aux portes ouvertes des formations et des universités
- Utiliser les ressources numériques publiques et gratuites :
- ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé www.monorientationenligne.fr
- ☐ Sur le site de *L'Etudiant*

https://www.letudiant.fr/test.html

Tests d'orientation : Quel type d'études faire ?

Vous ne savez pas vers quel type d'études vous orienter? Etes-vous pluôt fait pour la voix généraliste ou professionnelle? Plutôt BTS, écoles ou université ? Pour découvrir quelles études correspondent le mieux à votre profil, faites nos tests!

TEST









TEST

Test : Quelles études supérieures sont faites pour vous?

8

TEST

Test : Êtes-vous fait pour un BUT Test : Êtes-vous fait pour un BTS Test : êtes-vous fait pour faire (ex-DUT)?

8

TEST

des études à l'université ?

≪

https://www.letudiant.fr/metiers.html

Métiers

LES MÉTIERS PAR SECTEURS

LES FICHES MÉTIERS DE A À Z

TESTS D'ORIENTATION

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

OBTENIR UN COACHING MÉTIER

JEUNES ET ENTREPRENEURS

PORTRAITS MÉTIERS

AFFICHER PLUS

L'Etudiant met à votre disposition de nombreux contenus pour trouver votre futur métier et réussir votre orientation.

Nos fiches métiers, classées par secteur, par niveau d'études et par affinités vous aideront à en savoir plus sur les missions, les compétences et les salaires des différents métiers. Découvrez quel métier est fait pour vous grâce à nos tests métiers et aux portraits de jeunes professionnels, ainsi que des conseils pour mettre toutes les chances de votre côté!



- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars
- Participer au salon de l'Etudiant et aux portes ouvertes des formations et des universités
- Utiliser les ressources numériques publiques et gratuites :
- ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé

www.monorientationenligne.fr

- ☐ Sur le site de *L'Etudiant*
- □Consulter le site l'Onisep

https://lycee-avenirs.onisep.fr/

https://lycee-avenirs.onisep.fr







- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars
- Participer au salon de l'Etudiant et aux portes ouvertes des formations et des universités
- Utiliser les ressources numériques à disposition :
- ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé

www.monorientationenligne.fr

- □Sur le site de *L'Etudiant*
- □Consulter le site de l'Onisep

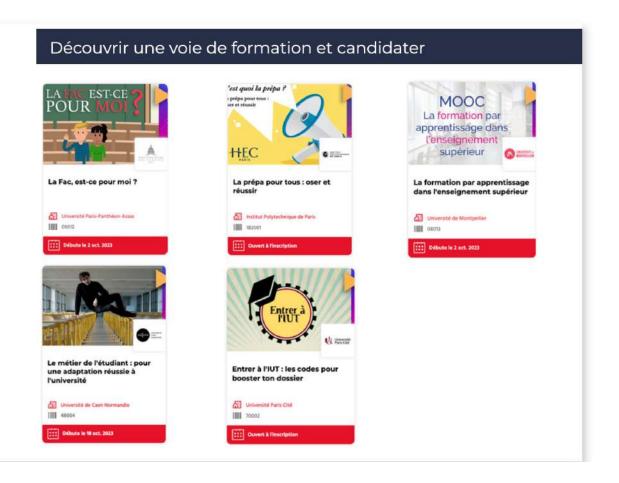
https://www.inspire-orientation.org

□S'inscrire à des MOOC sur l'orientation.

https://www.mooc-orientation.fr

Les MOOC d'orientation sont ouverts aux inscriptions!

Les MOOC d'orientation vous accompagnent tout au long de l'année pour découvrir les filières, les métiers et les formations qui vous correspondent.



https://www.mooc-orientation.fr

Découvrir des filières et des métiers





- Prendre conseil auprès des professeurs
- Prendre conseil auprès des conseillers de la Cité des métiers
- Assister au forum d'orientation au lycée d'adultes le 2 mars
- Participer au **salon de l'Etudiant** et aux **portes ouvertes** des formations et des universités
- Utiliser les ressources numériques à disposition :
- ☐ Un service de conseil personnalisé renforcé

www.monorientationenligne.fr

- □Sur le site de *L'Etudiant*
- □Consulter le site de l'association Inspire

https://www.inspire-orientation.org

□Consulter le site de Parcoursup

https://www.parcoursup.fr

www.parcoursup.fr

Débuter sur Parcoursup



Comment s'inscrire et formuler ses vœux sur Parcoursup?

Vous pouvez commencer à vous inscrire et à formuler vos vœux à compter du 17 janvier 2024. La démarche est simple, on vous détaille ce qu'il faut savoir.





Nos conseils pour formuler vos vœux

A partir du 17 janvier 2024, vous pouvez vous inscrire et formuler vos vœux sur Parcoursup. Retrouvez nos conseils pour vous aider à affiner votre projet d'orientation et à formuler vos vœ...





Des conseils pour chercher une formation

Elaborer son projet d'orientation est l'étape la plus importante avant de vous inscrire et de formuler ses vœux sur Parcoursup, à compter du 17 janvier 2024. Retrouvez 10 conseils pratiqu...



www.parcoursup.fr

Construire son projet d'orientation

Comment choisir vos spécialités en seconde et première ?

Quels accompagnements pour les lycéens professionnels ?

Avec qui échanger sur votre projet d'études supérieures ?

Comment s'informer sur les filières, les formations et les débouchés ?

Les Services numériques et d'aide à l'orientation



Avec qui échanger sur votre projet d'études supérieures ?

Le service public est mobilisé pour vous proposer un accompagnement à l'orientation personnalisé et gratuit. Vos démarches pour mieux connaître les formations sont importantes, elles vous permet...



Comment s'informer sur les filières, les formations et les débouchés ?

L'élaboration de votre projet d'orientation est un cheminement : elle s'effectue de manière progressive tout au long de votre scolarité. Il ne faut pas attendre l'année de terminale pour f...





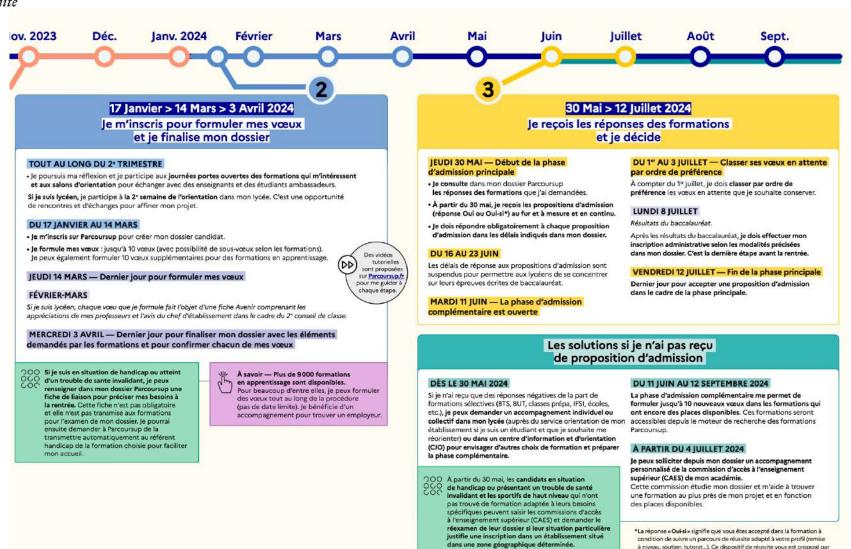




Liberté Égalité Fraternité

Calendrier 2024

la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.



Parcoursup vous donne accès à trois types de formation

Les formations non sélectives

Les différentes licences, les parcours spécifiques accès santé (PASS) et les parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).

Les formations sélectives

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les BTS, les BUT, DNMADE, les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, les EFTS (établissements de formation en travail social), les Instituts d'Etudes Politiques, les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV), les formations aux métiers de la culture, de l'animation et du sport, des formations de la Marine, de l'Armée, etc.

Des formations sous statut apprenti

Ces formations permettent de se former en alternant périodes en centre de formation et en entreprise. L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, licence...). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

Les informations disponibles sur Parcoursup concernant les formations post-bac

Pour chaque formation sélectionnée, une fiche d'information est proposée. Quelles informations contient-elle ?

Cette fiche contient des informations que vous devez lire attentivement avant de formuler votre vœu. Elle est structurée en 6 rubriques clés :

Découvrir la formation et ses caractéristiques : vous y trouvez la présentation de la formation, son statut (public ou privé), les dates des journées portes ouvertes, les frais de scolarité, les options et langues enseignées, les aménagements prévues pour les candidats ayant un profil particulier, les possibilités d'internat pour les formations qui en proposent. Une information sur les labels (dispensés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) dont est titulaire la formation est assurée.

Comprendre les critères d'analyse des candidatures : cette rubrique vous permet de connaître et de visualiser les critères d'examen définis par la formation avec deux niveaux de lecture : la grille d'analyse des candidatures qui permet de visualiser l'importance de chaque critère exprimée en pourcentage et le détail des critères avec les éléments pris en compte dans l'analyse des candidatures. Vous trouvez également dans cette rubrique des conseils de la part de la formation sur les parcours conseillés au lycée et la manière d'élaborer son dossier de candidature.

Consulter les modalités de candidature :vous pouvez consulter les conditions nécessaires pour candidater à la formation et, pour les formations qui organisent des épreuves écrites et /ou orales, les frais de candidature éventuellement associés (avec l'information des éventuelles réductions pour les boursiers), le descriptif et le calendrier des épreuves du concours/de la sélection.

Accéder aux chiffres clés: vous retrouvez tous les chiffres de la session 2023 pour éclairer vos choix: Connaître les débouchés professionnels: la formation présente dans cette rubrique les possibilités de poursuite d'étude et/ou d'insertion professionnelle après la formation. Pour la plupart des BTS et mentions complémentaires (certificats de spécialisation), vous pouvez consulter des données sur le devenir des étudiants après la formation, notamment le taux d'insertion professionnelle.

Contacter et échanger avec la formation : vous retrouvez dans cette rubrique l'adresse de l'établissement ainsi que tous les contacts utiles : le responsable pédagogique, le référent handicap et des étudiants ambassadeurs.



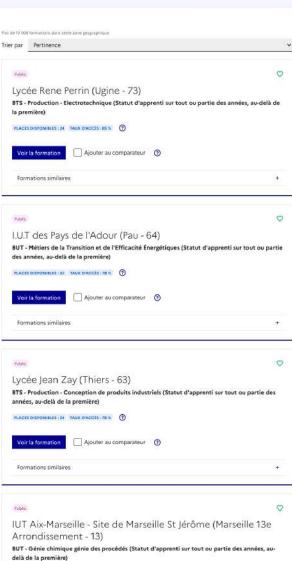


Recherc	her une formation	
Rechercher une formation, une filière 3	Zone géographique ③	
Ex: 875 droit	Ex. Lyon	Q Rechercher
	Taux d'accès par type de bac 🕥	
	Tous	

Types d'établissement	13
Publics	
Privés sous contrat	(4198) (1186)
Privés enseignement supérieur	
Privés hors contrat	(3636)
Apprentissage	10
Formations en apprentissage	(8752)
Formations hors apprentissage	(13419)
Types de formation	
BTS - BTSA - BTSM	(12477
C.M.I - Cursus Master en Ingénierie	(71
CPGE	(937)
DCG	(156)
DEUST	(140)
Diplômes d'université ou d'établissement	(94)
Etudes de santé	(1688)
Formations aux métiers du sport	(261)
Formations professionnelles	(383)
Formations aux métiers des armées	(8)
Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine	(121)
Formations d'art, de design et du spectacle vivant	(666)
Formations des écoles vétérinaires	(6)
Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration	(139)
Formations des écoles de commerce et de management	(228)
Formations des écoles d'ingénieurs	(521)
Formations diplômantes du travail social	(626)
Formations préparatoires à l'enseignement supérieur	(115)
□ BUT	(909
LA.E - Instituts d'administration des entreprises	(36
Licence	(3698)
Licence sélective	(812)

Licence professionnelle

(22)



Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation







Filtres

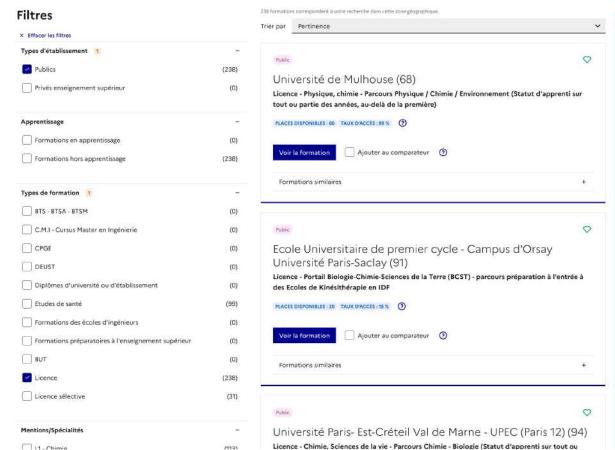
Types d'établissement	_
Publics	(11811)
Privés sous contrat	(3559)
Privés enseignement supérieur	(961)
Privés hors contrat	(1991)
Apprentissage	2
Formations en apprentissage	(5359)
Formations hors apprentissage	(12963)

Types de formation		
BTS - BTSA - BTSM		
C.M.I - Cursus Master en Ingénierie		
CPGE		
DCG		
DEUST	ıénagement	1000
Diplômes d'université ou d'établissement	Enseignement en présentiel	(16953)
Etudes de santé		
Formations aux métiers du sport	Enseignement entièrement à distance	(159)
Formations professionnelles	Enseignement en présentiel ou à distance au choix	(25)
Formations aux métiers des armées		
Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine	Enseignement partiellement à distance	(1260)
Formations d'art, de design et du spectacle vivant	Formations avec aménagements pour artistes confirmés	(3512)
Formations des écoles vétérinaires	I was to be a second of the se	
Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration	Formations avec aménagements pour sportifs haut niveau	(4815)
Formations des écoles de commerce et de management	Formations avec aménagements pour autres	(4257)
Formations des écoles d'ingénieurs	publics spécifiques	
Formations diplômantes du travail social		
Formations préparatoires à l'enseignement supérieur		
BUT		
Licence		
Licence sélective		
Licence professionnelle		
Certificats de spécialisation et FCIL		
Sciences Po - Instituts d'études politiques	28	3





Rechercher une formation Rechercher une formation, une filière... ① Chilmie Résultats pour : chilmie Taux d'accès par type de bac ① Tous





Un exemple

Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne -

77)

Licence - Physique, chimie - Parcours PHYSIQUE, CHIMIE : Physique-Chimie







PUBLIC

Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



0

Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

La licence physique-chimie a pour but l'acquisition d'une solide formation scientifique générale, aussi bien sur le plan théorique que sur le plan expérimental. Elle offre à l'étudiant une orientation progressive vers un des cinq parcours proposés en troisième année.

Elle est caractérisée par un important tronc commun en physique, mécanique, électronique, chimie et mathématiques. Les étudiants se déterminent à la fin du premier semestre de la deuxième année pour des semestres plus spécialisés.

Compétences visées : acquérir une solide formation scientifique générale, sur le plan théorique et sur le plan expérimental; résoudre des problèmes théoriques en vue d'applications à chaque discipline; mettre en œuvre une démarche expérimentale; recueillir, gérer et présenter des résultats ; mener un projet et en faire une présentation écrite et orale.

Les enseignements de première année sont communs avec ceux de la licence sciences pour l'ingénieur de l'Université Gustave Eiffel, ce qui permet une réorientation vers celle-ci entre la première et deuxième année.

Voir la fiche Onisep 💆

Certification



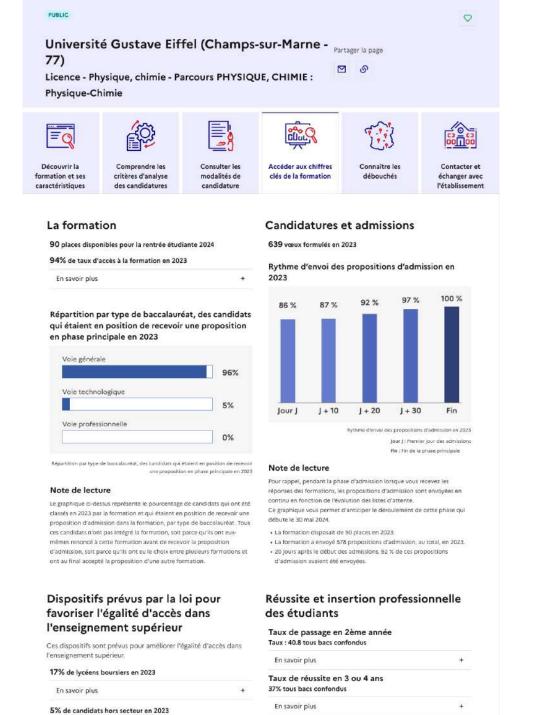
À savoir

Journée Portes Ouvertes	03/02/2024	-
de 09:30 à 17:30		
→ En Présentiel		
Commentaire de l'établiss	ement:	
Venez nous rencontrer sur	les sites de Marne	-la-Vallée e
de Meaux le samedi 3 févr	ier 2024 afin de dé	couvrir nos
formations, rencontrer les	services de l'unive	rsité et
échanger avec les équipes	éducatives et les é	tudiants.
Aucune inscription est néc	céssaire.	
→ En savoir plus 🗗		

Information : Bourses de l'enseignement supérieur

L'inscription dans cette formation permet de demander une bourse sous conditions de critères sociaux à l'aide du dossier social étudiant.





PUBLIC



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Partager la page

Licence - Physique, chimie - Parcours PHYSIQUE, CHIMIE :

Physique-Chimie







Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Poursuite d'études

La grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en Master ou dans une école d'ingénieur. Les domaines concernés sont : physique ; chimie; environnement ; énergie ; science des matériaux ; mécanique ; génie mécanique ; génie civil ; électronique ; génie électrique ; télécommunications ; mécatronique ...

Débouchés professionnels

La grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en Master ou dans une école d'ingénieur. Les domaines concernés sont : physique ; chimie; environnement ; énergie ; science des matériaux ; mécanique ; génie mécanique ; génie civil ; électronique ; génie électrique ; télécommunications ; mécatronique ...



Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne - 77)

Licence - Physique, chimie - Parcours PHYSIQUE, CHIMIE : Physique-Chimie



Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Établissement

Université Gustave Eiffel (Public)
5 Boulevard Descartes
77420 Champs-sur-Marne 2
Téléphone de l'accueil : 0160957676
https://formations.univ-gustave-eiffel.fr/ 🗗

Informations supplémentaires

Pour les lycéen.ne.s : https://orientation-lyceens.univ-gustave-eiffel.fr/

Rechercher une personne avec qui échanger

Sur l'accompagnement pour les situations de handicap

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.

Consultez la page dédiée sur le site d'information de l'établissement :

Voir l'accompagnement proposé ☑

Référent handicap : accueilhandicap@univ-eiffel.fr

Sur la formation et son organisation

-

Echanger avec un étudiant ambassadeur de la formation

+

Calendrier Parcoursup 2024

17 JANVIER – 14 MARS PHASE D' INSCRIPTION DES VŒUX DANS LA PLATEFORME

+ Tout au long du 2ème trimestre : dialogue avec les professeurs, JPO, forum

MARS

A l'issue du conseil de classe du 2ème trimestre, le chef d'établissement émet un avis pour chaque vœu

Il transmet la fiche « Avenir » aux différents établissements d'enseignement supérieur

14 MARS - 3 AVRIL
COMPLETER SON DOSSIER
avec les éléments demandés par les formations
et CONFIRMER CHACUN DE MES VŒUX.

30 MAI – 12 JUILLET
PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION

Combien de vœux et sous-vœux puis-je formuler?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux dans les établissements de votre choix, sans les classer.

Pour certaines formations, vous pouvez formuler des sous-vœux et ainsi candidater auprès de plusieurs établissements pour une même formation et cela sera comptabiliser au titre d'un seul vœu. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

Exemple : vous pouvez demander un BTS "Management commercial opérationnel" ou une CPGE (classe prépa) "MPSI" proposé par plusieurs établissements différents. Le choix de la formation sera comptabilisé comme 1 seul vœu et les établissements que vous aurez choisis parmi ceux proposant cette formation correspondront à des sous-vœux.

Si je formule plusieurs vœux pour une même licence, est-ce que cela compte pour un vœu multiple?



Non. Sauf quelques exceptions, pour la très grande majorité des licences, deux candidatures pour une même licence dans l'université X et l'université Y comptent pour 2 vœux. Le vœu en licence n'est donc pas considéré comme un vœu multiple.

1/ Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu, dans la limite de 20 sousvœux au total :

- les BTS et les BUT
- les DN MADE
- les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)
- les classes prépas (CPGE)
- les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social
- les DNA (diplôme d'art national)

2/ Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité (et n'est donc pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux au total) :

- les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés au niveau territorial.
- les écoles d'ingénieurs et de commerce/management qui recrutent sur concours commun
 Sciences Po / IEP Paris et le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France
- le concours commun des écoles nationales vétérinaires

A savoir:

- pour les IFSI, les instituts en orthoptie, audioprothèse et orthophonie, vous êtes limité à 5 vœux par type de formation.
- des règles spécifiques concernant le nombre de vœux et sous-vœux sont prévus pour les candidats de nationalité étrangère, non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre.

Dans votre dossier candidat, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulé. Les sous-vœux illimités ne sont pas décomptés dans ce compteur.

Les retours des établissements

-Les formations sélectives : 3 réponses possibles

OUI

EN ATTENTE (avec indication du rang)

NON

- Les formations non sélectives : 3 réponses possibles

OUI

OUI SI (= inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours spécifique)

EN ATTENTE

Les réponses des candidats

OUI

OUI sous réserve

REFUS

Dès que le lycéen reçoit deux OUI, il doit faire un choix dans le délai indiqué, sous peine d'être démissionné, càd de perdre ses OUI. Les autres vœux restent en attente : en effet, la possibilité de répondre « Oui sous réserve » permet de conserver la proposition retenue en attendant de voir l'évolution des listes complémentaires.

Puis-je conserver des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente lorsque j'accepte une proposition d'admission ?

Oui, c'est une garantie que vous donne la procédure Parcoursup.

Quand vous acceptez une proposition d'admission, la plateforme vous demande si vous souhaitez maintenir vos vœux en attente pour une ou des formations qui vous intéressent davantage que la proposition acceptée et dans ce cas de préciser lesquels.

^

Jusqu'à quand puis-je conserver des vœux en attente lorsque j'ai déjà accepté une proposition d'admission ?

A partir du 1er juillet 2024, chaque candidat qui a gardé des vœux en attente sera invité, s'il souhaite les conserver, à les classer par ordre de préférence.

Les vœux en attente maintenus et classés peuvent être conservés jusqu'à la fin de la phase d'admission principale, c'est-à-dire le 11 juillet 2024 inclus.

Une fois la phase principale d'admission close, le 12 juillet 2024, les vœux en attente qui avaient été conservés à la fin de la phase principale sont archivés. Si le candidat avait accepté une proposition d'admission, le candidat sera invité à réaliser l'inscription administrative dans l'établissement de formation choisi.

Si je ne réponds pas à une proposition d'admission dans les délais indiqués, que se passe-t-il ?

La règle est TOUJOURS la suivante : si vous ne répondez pas à une proposition d'admission dans les délais, vous perdez cette proposition qui est alors envoyée à un autre candidat.

Donc si vous avez plusieurs propositions d'admission, vous perdez toutes les propositions d'admission auxquelles vous n'avez pas répondu avant la date limite indiquée (elles sont également envoyées à d'autres candidats). En revanche, si vous aviez déjà accepté une proposition d'admission, celle-ci est conservée dans votre dossier.

A savoir : si vous ne répondez à aucune d'entre elles dans leur délai respectif, vous aurez la possibilité dans les 3 jours qui suivent la date limite de la dernière proposition d'admission reçue, de préciser les vœux en attente que vous souhaitez conserver en envoyant un message via la rubrique contact depuis votre dossier. Au-delà, vos vœux en attente sont considérés comme abandonnés.

Dès le 11 juin 2024 : la phase complémentaire de Parcoursup

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



OO À partir du 30 mai, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 4 JUILLET 2024

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.

Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

*La réponse «Oui-si» signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Lors de la formulation des vœux sur Parcoursup, le candidat exprime sa demande de césure en cochant la case "césure" dans son dossier candidat.

A noter: la demande de césure est transmise à l'établissement une fois que la proposition d'admission a été reçue et acceptée par le candidat. La demande de césure n'est donc pas prise en compte lors de l'examen des vœux.

Après que le candidat a accepté définitivement sa proposition d'admission, il doit se rapprocher de la formation pour savoir comment déposer sa demande de césure. La demande prend la forme d'une lettre de motivation indiquant les objectifs et les projets envisagés pour cette césure, adressée au président ou au directeur de l'établissement de formation. Cette lettre de motivation doit notamment montrer l'intérêt que pourrait représenter la césure pour la formation que le candidat rejoindra à son issue. L'établissement peut demander des pièces supplémentaires à joindre au dossier de candidature à la césure.

Le candidat doit confirmer sa demande de césure au moment de son inscription administrative dans la formation choisie.

L'examen de la demande de césure est réalisée par une commission d'établissement qui évalue la qualité et la cohérence du projet. Si elle est accordée, une convention est conclue entre l'étudiant et l'établissement. Cette convention garantit la réintégration ou la réinscription dans la formation à l'issue de la période de césure, sans avoir à repasser par Parcoursup (en revanche, si à l'issue de votre période de césure, vous souhaitez changer de voie de formation et intégrer une première année dans une formation différente que celle dans laquelle vous avez été inscrit, il faudra alors repasser par Parcoursup) fixe les modalités d'accompagnement par l'établissement de l'étudiant et les modalités de validation de la césure.

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance



Portail de l'Alternance

Apprentissage et contrat de professionnalisation





Fraternité

DÉCOUVRIR L'ALTERNANCE QUESTIONS RÉPONSES

EMPLOYEUR

ALTERNANT

ORGANISME DE FORMATION

ACTUALITÉS



Portail de l'Alternance

Apprentissage et contrat de professionnalisation

Égalité Fraternité



QUESTIONS RÉPONSES

EMPLOYEUR

ALTERNANT

Accueil > Découvrir l'alternance



Découvrir l'alternance

Mis à jour le 30/03/2023

Professionnalisation , Apprentissage

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Véritable passerelle vers l'emploi et la qualification, cette voie de formation repose sur des périodes alternées d'enseignement théorique et de formation pratique en entreprise.

L'apprenti ou le salarié en contrat de professionnalisation est en contact immédiat avec le monde professionnel. Les connaissances qu'il acquiert par la spécialité de formation choisie lui permettent notamment d'appréhender les facettes du métier auquel il se destine.

Pour l'entreprise, l'alternance s'impose comme un mode d'accès privilégié à des compétences nouvelles et à des profils adaptés à ses besoins spécifiques.

L'alternance, pour qui?

Le contrat d'apprentissage

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans (les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés > en savoir plus sur le contrat d'apprentissage aménagé, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé);

Le contrat de professionnalisation

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)
 ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH);
- Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Promotion ou reconversion par alternance (Pro- A)

Le Pro-A est principalement destiné :

- aux salariés en CDI dont la qualification est inférieure ou égale à un diplôme de niveau II (soit un diplôme de niveau licence);
- aux salariés en CUI (contrat unique d'insertion) à durée indéterminée ;
- mais également aux salariés dont la qualification n'est pas suffisante au regard des évolutions technologiques ou de l'organisation du travail.

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/decouvrir-lalternance

Les services proposés par le portail de l'alternance



Pour l'alternant

- Recherche d'une formation
- Recherche d'une offre d'emploi
- Calcul indicatif de la rémunération

Ainsi que des informations sur :

- La préparation de son projet en alternance
- L'aide au financement du permis de conduire B
- Questions-réponses sur l'alternance

VOS ÉTUDES

https://www. messervices.et udiant.gouv.fr/ envole/



VOUS LOGER



GERER SON LOGEMENT CROUS



Comment faire une demande de bourse?

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, vous devez constituer un Dossier social étudiant (DSE).



DEMANDE DE DSE 2024-2025

Pour faire leur demande de bourse pour l'année universitaire 2024-2025, les étudiants et futurs étudiants doivent remplir le dossier social étudiant.

Les dossiers doivent être déposés du 1er Mars au 31 mai 2024.



Quelles sont les conditions pour obtenir la bourse sur critères sociaux ?

Il y a **plusieurs conditions** liées aux études, à l'âge, aux diplômes obtenus, à votre nationalité et à vos ressources.

Études

Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Vous êtes inscrit en formation initiale en France ou dans un autre pays de <u>l'Union européenne</u>
- L'établissement est un établissement d'enseignement public ou privé habilité à recevoir des boursiers
- · Vous suivez des études supérieures à plein temps

Attention

Si vous ne pouvez pas bénéficier de la bourse, vous pouvez sous conditions prétendre à <u>l'aide</u> annuelle d'urgence.

Âge

Vous devez avoir **moins de 28 ans** lors de votre 1^{re} demande de bourse (au 1^{er} septembre de l'année des études).

À partir de 28 ans, vous devez poursuivre vos études pour continuer à toucher la bourse.

Cette limite d'âge peut être reportée si vous êtes dans l'une des conditions suivantes :

0	Volontariat dans les armées
0	Service civique
0	Étudiant parent d'enfant
0	Étudiant handicapé
	111 11 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14

Diplômes

Vous devez avoir un bac français (ou un titre/diplôme admis en équivalence ou en dispense pour l'inscription en 1^{re} année d'études supérieures).

Nationalité

Des conditions supplémentaires sont exigées si vous n'êtes pas français.

0	Étudiant européen
0	Étudiant étranger (autre pays)
0	Réfugié ou sous protection (Ofpra)

Ressources

Pour bénéficier de la bourse, vos revenus ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Pour l'année universitaire 2023-2024, les revenus retenus sont **ceux perçus en 2021** (avis fiscal de 2022) par la famille ou le tuteur légal.

Les revenus pris en compte figurent à la ligne revenu brut global de l'avis d'imposition ou de nonimposition.

Les autres aides financières

Selon votre situation, vous pouvez aussi bénéficier d'aides financières proposées par les CROUS, l'État ou les Régions :

- L'aide à la mobilité Parcoursup ♂
- Les aides des régions et des outre-mer ♂
- Les aides au logement ☑
- Le prêt étudiant garanti par l'Etat ☑
- L'aide au permis de conduire pour les apprentis ♂
- Les aides spécifiques ☑